



Une réglementation
du travail
non respectée?
Y'en a marre de se
faire exploiter !



www.cheminotcgt.fr



Certains dirigeants, de véritables « Wall Street Managers », n'hésitent plus à contourner le dictionnaire des filières, la réglementation du travail... ils en sont souvent d'ailleurs les premières victimes...

La CGT refuse cette logique de dumping social et de low cost, qui résume le RH0077 sous le seul angle de son coût.

Ouvrir à la concurrence, aller vers un modèle du tout privé pour amplifier la productivité et faire du « business » en organisant la casse sociale, voilà le véritable objectif de la réforme.

C'est bien la fin du RH0077 en juillet 2016 et l'obligation de négocier une Convention Collective Nationale qu'ont actées les promoteurs de la loi sous couvert « d'un cadre social de haut niveau ».

La CGT revendique une Convention Collective Nationale avec comme socle minimum le RH0077 pour :

- Garantir la santé physique et morale des cheminots ;
- Garantir la sécurité des circulations ;
- Travailler correctement en toute sécurité ;
- Améliorer les conditions de vie et de travail des cheminots.

